

Madame, Monsieur,

Notre partenaire à l'export BBG, a remporté un deuxième appel d'offre pour des embryons BB en Indonésie. Cette demande a été initiée par le Ministère de l'Agriculture Indonésien, qui a déjà voté le budget pour ce projet et a entamé les démarches de réalisation de celui-ci.

D'ici mi-juin, nous devons fournir 900 embryons de catégorie 1.

Si vous êtes intéressés par la production de ces embryons, il faut respecter l'ensemble des conditions sanitaires suivantes, qui ne s'éloignent pas des conditions sanitaires propres à la Belgique.

Il faut que **votre ferme** soit :

- Située dans une province où aucun cas de stomatite vésiculeuse n'a été notifié dans les 12 mois.
- Indemne de tuberculose, brucellose et leucose.
- En statut I4 ou I3 et aucun cas clinique d'IBR ne doit avoir été diagnostiqué depuis 1an.

Les donneuses doivent être inscrites au HBBBB.

Elles doivent avoir un **pedigree complet** et **des origines BBG** ou issues de taureaux privés avec origines BBG.

Les femelles doivent avoir les cotations minimales suivantes pour être acceptées :

Note générale > ou égale à 75

Taille > ou égale à 75

De plus elles doivent :

- Etre résidentes en Belgique depuis au moins 6 mois (contrôle dans Sanitel)
- ne pas avoir séjourné dans plus de 2 fermes dans les 12 derniers mois
- ne présenter aucun signe clinique de maladie le jour de la récolte
- avoir un résultat négatif pour le bvd (test Ag) avant la mise en production
- dans les 12 mois, être cliniquement indemne de :
 - ✓ campylobacter
 - ✓ IBR
 - ✓ Paratuberculose
 - ✓ Leptospirose
 - ✓ Trichomonose
 - ✓ Chlamydiose
 - ✓ Blue tongue
 - ✓ fièvre Q
 - ✓ stomatite vésiculeuse
 - ✓ gangrène emphysémateuse
 - ✓ bvd

Dix taureaux ont été retenus par notre partenaire pour ce deuxième lot d'embryons :

1. Bison	6. Offrant
2. Diamant	7. Panda
3. Glaieul	8. Cuisines
4. Jeroom	9. Verrati
5. Matador	10. Zougar

ATTENTION : il est nécessaire de demander à votre vendeur ou inséminateur les doses des taureaux que vous souhaitez utiliser, car il faut qu'elles soient conformes aux exigences indonésiennes. Et pour ce faire un stock Indonésie a été créé à l'AWE, afin d'y avoir accès facilement. Une attestation à remplir vous sera fournie pour confirmer le fait que la bonne paillette a été utilisée.

BBG n'achètera que les embryons de 1ere catégorie (grade A), car ils sont les seuls acceptés à l'export. Si les donneuses remplissent toutes les conditions d'acceptabilité, que les bonnes doses sont utilisées et que le dossier à établir pour l'export d'embryons est complet, alors les embryons vous seront payés par BBG.

Cette année, tous les embryons seront payés **275 € HT**, quelle que soit la quantité produite.

Pour tout renseignement supplémentaire, prenez contact avec votre technicien AWE de votre zone.

Etant donné que nous avons besoin de comptabiliser les embryons pour atteindre le chiffre de 900, nous vous demandons de nous renvoyer par mail ou par courrier (cf feuille jointe) une déclaration de production, avec si possible les donneuses et taureaux choisis. Seuls les « premiers » 900 embryons seront retenus (et payés).

DECLARATION DE PRODUCTION

(à renvoyer par mail ou par courrier à BBG, Carol Deloume ou Eric Lust)

Je soussigné,

NOM Prénom :

NOM de la FERME :

Mail :

Adresse :

Je m'engage à fournir ces embryons avant le 20 juin 2018.

À partir des accouplements suivants :

Donneuse (N°boucle)	Taureau (Nom)*

Liste des dix taureaux ont été retenus par notre partenaire pour ce deuxième lot d'embryons :

1. Bison	6. Offrant
2. Diamant	7. Panda
3. Glaieul	8. Cuisines
4. Jeroom	9. Verrati
5. Matador	10. Zougar

(Afin de vérifier le pedigree complet des vaches ainsi que leurs cotations, il vous faut signer la convention ci-jointe, qui donne à BBG l'accès à vos données. Cette convention est à remettre à votre technicien AWE.)

Je m'engage à fournir tous les documents nécessaires à leur exportation en temps et en heure (soit à l'awe soit à votre transféreur) : pedigree de la donneuse, déclaration sanitaire de votre vétérinaire d'exploitation, attestation d'utilisation d'une paillette conforme aux normes indonésiennes, etc...

Le paiement de mes embryons n'aura lieu que quand le dossier administratif d'export sera complet.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



Belgium Blue Group

CONVENTION POUR PRODUCTION EMBRYONS

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Gsm :

Autorise l'AWE asbl à transmettre à BBG s.c.r.l. (Belgium Blue Group) les informations suivantes :

- Inventaire et mouvements sanitel du troupeau.
- Valeurs phénotypiques et génétiques des femelles et des mâles du troupeau.
- Pedigree complet des femelles du troupeau.

Les informations demandées sont soumises à la loi du 08/12/92. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces données.

Cette autorisation est valable jusqu'à révocation écrite de votre part adressée à l'AWE asbl.

Fait à

Signature :

Date :

Belgium Blue Group • Eric Lust

Chemin du tersoit n° 32 | B-5590 Ciney | Belgium | Tél. : 083/ 687.066 | Fax : 083/ 68.70.69
E-mail : e.lust@netbbg.com | www.netbbg.be |